

LES MINISTÈRES ET LES DONNS

Il importe au plus haut point que les saints, qui sont les membres du corps du Christ et qui ont mission de représenter ce corps sur la terre, aient une vue claire et précise de ce que sont, d'après la parole de Dieu, les dons et les ministères.

Une telle connaissance est indispensable au témoignage de notre Seigneur (2 Tim. 1, 8).

Le témoignage collectif que le Seigneur ressuscité et élevé dans la gloire possède dans les siens, et qui lui est rendu sur la terre à la fois par les assemblées locales et par l'Assemblée en général, est ce qu'il y a de plus cher à son cœur ici-bas.

Il convient donc que nous ayons tous profondément à cœur le témoignage de notre Seigneur et que nous nous laissions instruire par sa Parole dans tout ce qui concerne ce témoignage.

Plusieurs textes du Nouveau Testament nous présentent le grand et important sujet des dons et des ministères.

Ce sont surtout la 1^{re} épître aux Corinthiens (ch. 12 à 14), et l'épître aux Ephésiens (ch. 4, v. 7 à 16). Ce sont aussi, mais dans une moindre mesure, l'épître aux Romains (12, 4 à 8), et la 1^{re} épître de Pierre (4, 10 et 11). Le livre des Actes, et plusieurs autres, fournissent aussi des indications précieuses.

L'enseignement qui nous est donné par ces différents textes est d'une clarté resplendissante.

Quelques remarques préliminaires sont utiles avant d'entrer dans l'étude détaillée du sujet. Il y a lieu de faire tout d'abord les observations suivantes :

Tous les dons, quels qu'ils soient, et tous les ministères qui s'y rattachent, sont envisagés dans la parole de Dieu comme placés dans le corps et comme caractérisant les membres qui le composent (1 Cor. 12; Rom. 12; Eph. 4).

Chaque membre du corps a reçu un don de grâce à faire valoir, une fonction propre, une capacité particulière pour le service (1 Cor. 12, 7 à 11; Rom. 12, 3 à 6; Eph. 4, 7 à 16).

Il y a, néanmoins, des ministères spéciaux se rattachant à des dons plus grands: ceux des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs (Eph. 4, 11; 1 Cor. 12, 28).

Outre ces dons, appelés avec justesse dons fondamentaux et permanents, le Nouveau Testament mentionne un certain nombre de dons secondaires (1 Cor. 12, 4 à 11, 28). Et la parole de Dieu fait une distinction bien nette entre les dons qui ont pour objet de réveiller les âmes et de rassembler l'Eglise, et ceux qui constituent, devant le monde, des signes de la présence de Dieu dans l'Assemblée en la personne du Saint Esprit (1 Cor. 14, 22). La liste des dons secondaires comprend ainsi des dons miraculeux à côté des dons occasionnels.

Chaque membre du corps possède, on le voit, son don propre et son service particulier; mais tous les membres du corps, tous les dons et tous les ministères, ne sont pas égaux en importance. Tous les frères pouvaient prophétiser (1 Cor. 14, 24). Mais tous n'étaient pas apôtres, ni prophètes, ni docteurs (1 Cor. 12, 29).

Il y a lieu d'ajouter que la parole de Dieu ne sépare pas les dons fondamentaux et permanents des hommes qui les possèdent. Elle nous montre des hommes munis de certains dons et pourvus de cer-

tains ministères (Eph. 4, 11; 1 Cor. 12, 28). Il résulte de là que l'on ne saurait, d'après l'Écriture, reconnaître un de ces dons et rejeter la personne de celui qui l'a reçu. Les dons des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et des docteurs sont inséparables de leurs personnes.

La façon dont les dons sont institués dans l'Église offre le plus haut intérêt. Le corps est un; les membres sont plusieurs (1 Cor. 12, 12 à 27; Rom. 12, 4 à 5). Il y a, en conséquence, diversité dans l'unité (1 Cor. 12, 4 à 11).

Nous trouvons la diversité des dons de grâce, qui a pour effet la diversité des services, et cette dernière comporte la diversité des opérations. La diversité des dons de grâce est en rapport avec le même Esprit (v. 4). La diversité des services est en rapport avec le même Seigneur (v. 5). La diversité des opérations est en rapport avec le même Dieu, qui opère tout en tous (v. 6).

En 1 Cor. 12 (4 à 6), les trois personnes de la Trinité sont nommées. Il en va de même en Ephésiens 4 (4 à 6), où nous trouvons un seul Esprit, un seul Seigneur, un seul Dieu et Père. Dans la 1^{re} épître aux Corinthiens, l'apôtre met en évidence la manifestation de l'Esprit donné à chacun (12, 7) et insiste sur le rôle du seul et même Esprit qui distribue à chacun en particulier comme il lui plaît (12, 11). L'Esprit est personnellement maître dans son activité et dans son administration sur la terre. C'est, en effet, par l'Esprit que s'accomplissent en nous les grâces qui se rattachent à l'autorité et aux droits du Seigneur. Et tout procède de Dieu. L'épître aux Ephésiens nous montre, elle aussi, la diversité dans l'unité (4, 7 à 16).

A chacun, la grâce se trouve donnée selon la mesure du don de Christ (4, 7). C'est le Seigneur lui-même, qui, dans son caractère de donateur souverain, dispense et mesure, à chaque membre du corps,

ce qui est nécessaire à sa fonction particulière (4, 8 à 10, 16).

Telle est aussi la source glorieuse des grands dons et des ministères spéciaux. C'est le Seigneur lui-même, qui, du haut de la gloire du ciel, a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs (4, 11).

L'épître aux Ephésiens, qui a en vue la formation et l'édification du corps (4, 12 à 16), ne nous parle que des dons fondamentaux et permanents qui sont de nature à rassembler l'Eglise hors du monde et à faire croître tous les saints jusqu'au Seigneur qui est lui-même, dans les splendeurs de la gloire céleste, la Tête du corps, le Chef auguste de l'Assemblée.

C'est en sa qualité d'Homme ressuscité et élevé dans la gloire, après sa victoire complète et définitive sur Satan, que le Seigneur a donné des dons aux hommes (Ps. 68, 18; Eph. 4, 8; Actes 2, 33).

Nos cœurs ne brûlent-ils pas au-dedans de nous (Luc 24, 32) lorsque la parole de Dieu nous présente l'exaltation du Seigneur et la grâce de ses dons comme étant les résultats de l'abaissement sans pareil qui l'a conduit jusqu'au supplice ignominieux de la croix et qui l'a fait descendre dans les abîmes de la mort et dans les profondeurs du tombeau (Eph. 4, 9 à 10)? Celui qui est descendu est, en effet, le même que celui qui est monté au-dessus de tous les cieux, et qui remplit tout de l'éclat souverain de sa suprématie glorieuse. Et c'est sa grâce adorable qui emploie dès lors ceux qu'elle a sauvés, comme instruments de sa propre puissance, pour réveiller les âmes et pour édifier l'Eglise. L'épître aux Romains (12, 3 à 8) nous montre les conditions d'harmonie et de mesure dans lesquelles et les qualités morales avec lesquelles les membres du corps de Christ doivent remplir chacun sa fonction, ayant reçu, à cette fin, des dons de grâce différents. La 1^{re} épître

de Pierre (4, 10 et 11) complète d'une manière fort utile l'enseignement donné par les épîtres de Paul.

Pierre ne nous parle pas du corps de Christ. Mais il invite, lui aussi, les saints à employer les uns pour les autres les dons qu'ils ont reçus. Et, de plus, il nous exhorte tous à le faire comme de bons dispensateurs de la grâce variée de Dieu. Si nous nous effaçons nous-mêmes, notre activité fera resplendir pour nos frères, d'une façon multiple et bénie, les doux et bienfaisants rayons de la grâce divine (4, 10). Le même texte (4, 11) fait voir combien il est solennel de prendre la parole devant les saints et combien il importe, pour celui qui sert, d'accomplir sa tâche avec la force que Dieu donne lui-même. Celui qui prend la parole doit le faire comme oracle de Dieu. Tel est le caractère que doit présenter tout ministère oral, et plus spécialement le ministère de prophète. C'est Dieu lui-même qui donne la parole.

Quant à la force que Dieu seul peut fournir en vue du service, elle ne manque pas d'être largement accordée aux humbles, qui, sentant toute leur faiblesse, cherchent en Dieu lui-même leur seul appui.

Nous devons, enfin, donner toute notre attention aux résultats, présents et éternels, en vue desquels les ministères ont été placés dans l'Eglise. Cette partie de notre sujet est, elle aussi, fort instructive.

L'épître aux Ephésiens (4, 12 à 16) insiste avec ampleur sur les résultats en vue desquels les dons et les ministères sont appelés à s'exercer. Ils tendent au perfectionnement des saints, pour l'œuvre du service attribué à chacun d'eux, de telle sorte que s'accomplisse l'édification du corps de Christ. Tous les membres du corps de Christ, de la Pentecôte au retour du Seigneur, doivent ainsi parvenir à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature de la plénitude du Christ, et croître jusqu'à lui le Chef, le Seigneur dans la gloire, le Christ, d'où tout le corps, bien ajusté et

lié ensemble par chaque jointure du fournissement, produit, selon l'opération de chaque partie dans sa mesure, l'accroissement du corps pour l'édification de lui-même en amour. Tel est, en effet, le but suprême vers lequel doivent tendre l'exercice de tous les ministères et converger tous les effets de ces ministères.

La 1^{re} épître aux Corinthiens, qui nous présente le corps de Christ sur la terre, nous montre comme double but l'utilité et l'édification (ch. 12, et 14). Pour que ce double but puisse être atteint, il faut l'amour (ch. 13). Et la 1^{re} épître de Pierre (4, 11) indique que l'exercice des dons et l'accomplissement de tout service doivent aboutir à ce qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus Christ. L'apôtre ajoute que la gloire et la puissance reviennent au Seigneur lui-même; car c'est par lui seul que tout ce qui procède de Dieu se trouve manifesté dans les saints ici-bas pour un temps et là-haut pour l'éternité.

Après ces observations préliminaires sur les dons et les ministères en général, nous pouvons entrer dans les détails du sujet. Nous étudierons d'abord les ministères fondamentaux et permanents: apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs. Et nous signalerons les charges autrefois rattachées à l'exercice de l'autorité apostolique. Après quoi, nous passerons en revue les dons secondaires. Nous parlerons ensuite des conducteurs. Nous dirons quelques mots du ministère des femmes. Et nous reprendrons, pour terminer cet exposé, la question spéciale et délicate des anciens et des diacres.

Les ministères fondamentaux et permanents

Les ministères fondamentaux et permanents institués dans l'Eglise par le Seigneur glorifié s'étendent à tous les âges et prolongent leurs effets sur la terre